

Réunion du 6 décembre 2013 relative au restaurant administratif de Duquesne

Relevé de décisions

Liste des participants

Pour le CHSCT-AC Santé, Jeunesse et Sports :

- Thierry CATELAN (UNSA)
- Catherine TROTTE-DELAVAL (CFDT)

Pour le CHSCT-AC Travail :

- Françoise QUERITE (CGT)
- Martine NOULIN (UNSA)
- Raphaël COMBEAU (UNSA)
- Jacky HAZIZA (UNSA)
- Christophe BIZET (CFDT)
- Hervé DUBOIS (SNUTEFE-FSU).

Inspecteur santé et sécurité au travail :

- Vincent TIRILLY

Représentants de l'administration :

- Danièle CHAMPION (DRH/SD3)
- Jean VILLARET (DRH/SD3D)
- Lucie LACALMONTIE (DRH/SD3C)
- Erick GLIPPA (DFAS/SDSGI)
- Philippe BENOIST (DFAS/SDSGI)
- Philippe LEBON (DFAS/SDSGI/SDAT)

Compte-rendu de la réunion

Mme CHAMPION, sous-directrice de la qualité de vie au travail (DRH/SD3), ouvre la séance.

Elle fait un résumé de la situation, rappelant les différentes réunions qui ont eu lieu :

- 1^{ère} visite du restaurant administratif le 6 novembre 2013 avec les représentants du personnel du CHSCT-AC,
- 2^{ème} visite du 28 novembre avec la DRH et la DFAS,
- rencontre de la DRH/SD3 (Mme Champion et Mr Villaret), avec Mr Duperrier et Mr Marthineau (société EUREST), le 02/12/2013.

Elle commente ensuite le tableau des dysfonctionnements établi à la suite de la 1^{ère} visite du 6 novembre, tableau préalablement transmis aux organisations syndicales, et donne ensuite la parole à ces dernières.

La CGT Travail demande des informations quant au contrat de dératisation couvrant l'ensemble du site de Duquesne (et non uniquement le restaurant administratif).

L'UNSA ITEFA et la CGT Travail alertent l'administration sur les conditions de travail des agents chargés du nettoyage du convoyeur de plateaux, qu'ils estiment non conformes à la réglementation du code du travail. Ils demandent l'arrêt du convoyeur.

La CGT Travail demande si les membres du CHSCT de la société EUREST ont visité le site du restaurant et demande à connaître les conclusions de ce CHSCT.

La DFAS explique que la présence de deux convoyeurs dans le restaurant administratif a été prévue pour assurer le confort des agents qui y déjeunent, et souligne que seule une petite partie du tunnel est inaccessible. La DFAS estime que des améliorations du dispositif sont possibles : installation d'un éclairage adapté, réaménagements des trappes de visite. Ces améliorations pourraient être effectuées dans le courant du 1^{er} trimestre 2014 après l'étude des chiffrages de travaux qui sera fournie autour du 15 janvier 2014.

Mme CHAMPION résume la demande des organisations syndicales : la suspension provisoire du convoyeur, et l'installation de chariots (pour éviter l'engorgement du deuxième convoyeur), dans l'attente de la mise en conformité des conditions de travail des agents chargés du nettoyage de ce convoyeur.

Concernant la lutte contre les nuisibles, La DFAS indique que l'ensemble des ouvertures (à l'intérieur du tunnel du convoyeur mais également au niveau des gaines techniques), qui peuvent être des voies d'accès pour les souris, seront bouchées très rapidement (décembre 2013).

Concernant la fuite d'eau constatée au niveau de la fontaine, la DFAS indique que cette dernière a été arrêtée, que l'eau a été vidée et qu'il n'y a plus de fuite mécanique. La condensation qui subsiste sur la canalisation sera corrigée par la pose d'une coque (manchon calorifugé protégé par un gainage) le 15 décembre 2013.

La CGT Travail évoque ensuite le problème des branchements électriques (dans le réfectoire et dans les cuisines). La DFAS va élaborer un chiffrage des aménagements à effectuer en lien avec EUREST, pour le 15 janvier 2014.

Concernant le joint de la salle de restauration, gênant pour le passage des chariots, la DFAS s'est rapprochée de l'entreprise prestataire qui devrait proposer pour la fin du mois de décembre une solution technique afin d'abaisser le joint et faciliter ainsi la circulation des chariots.

Au sujet de l'absence de hublots sur les portes d'accès au restaurant et sur les portes des cuisines, la DFAS indique que, s'agissant de portes coupe-feu, elles devraient être intégralement changées. Un chiffrage des travaux sera fourni pour le 15 janvier 2014.

Dans la salle de plonge, concernant le problème de la rupture de chaîne occasionnant une double manutention pour les agents EUREST, la DFAS indique qu'elle va se rapprocher du cuisiniste afin de solutionner ce problème.

Concernant l'installation d'une plateforme élévatrice au niveau du quai de livraison, la DFAS annonce qu'elle allait se rapprocher de la société EUREST pour évaluer la charge financière.

La DRH s'engage à transmettre aux membres des CHSCT-AC le rapport du prestataire chargé du marché de contrôle pour le restaurant administratif de Duquesne.

Une prochaine réunion est prévue fin janvier 2014.
